



CARTE D'IDENTITÉ

Pièces à fournir :

- Pré-demande ANTS
- Photo d'identité de moins de 6 mois
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois (électricité, gaz, eau, taxe foncière, avis d'impôts, assurance habitation, téléphone...)
- Carte d'identité

MINEUR présence Obligatoire

En cas de séparation :

- Attestation d'autorisation de l'autre parent
- Jugement de divorce

En cas de garde alternée :

- Justificatif de domicile de moins de 6 mois des deux parents
- Copie de la pièce d'identité des deux parents

Personne hébergée :

- Attestation d'hébergement
- Justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 6 mois
- Copie de la pièce d'identité de l'hébergeant

Perte et vol

- Déclaration de perte (en mairie)
- Déclaration de vol (en gendarmerie)
- Timbre fiscal de 25€ (bureau de tabac ou sur le site impot.gouv.fr)

1- Pré-demande : ANTS.gouv.fr

2- Prise de rendez-vous : ville-beaurepaire.fr



PASSEPORT

Pièces à fournir :

- Pré-demande ANTS
- Photo d'identité de moins de 6 mois
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois (électricité, gaz, eau, taxe foncière, avis d'impôts, assurance habitation, téléphone...)
- Passeport
- Timbre fiscal : (bureau de tabac ou dématérialisé sur le site impot.gouv.fr)
 - Majeur : 86 €
 - Mineur de 15 à 17 ans : 42 €
 - Mineur moins de 15 ans : 17 €

MINEUR présence Obligatoire

En cas de séparation :

- Attestation d'autorisation de l'autre parent
- Jugement de divorce

En cas de garde alternée :

- Justificatif de domicile de moins de 6 mois des deux parents
- Copie de la pièce d'identité des deux parents

Personne hébergée :

- Attestation d'hébergement
- Justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 6 mois
- Copie de la pièce d'identité de l'hébergeant

Perte et vol

- Déclaration de perte (en mairie)
- Déclaration de vol (en gendarmerie)